

Université de Saida Dr Moulay Tahar

Faculté des Mathématiques, Informatiques et
Télécommunications

Année universitaire : 2025/2026

Réf :/VDEQLE/2026



Saida, le 05 Mai 2026

Procès Verbal - Sélection des étudiants BAC+5 en Master II
Filière : Télécommunications

Le cinq du mois de mai de l'an 2026 à 14h, s'est réunie au vice-décanat chargé des études et des questions liées aux étudiants la commission d'étude des dossiers des étudiants ayant BAC+5 en télécommunications, en vue d'une inscription en 2ème année Master.

Étaient présents :

Mr HALIMI Berrezoug Vice-doyen chargé des études et des questions liées
aux étudiants
Mr BOUDKHIL Abdelhakim Chef de département de télécommunications
Me OUESSAI Asmaa Chef de département adjoint de télécommunications

La commission a reçu **02 dossiers** et après classement a retenu **01 dossier** de l'étudiante SOUIYAH Djamila. L'étudiant AMEUR Aboubakr Essedik présente un diplôme d'ingénieur d'état en Electronique et par conséquent son dossier a été rejeté. Le tableau ci-dessous récapitule le classement des étudiants.

N°	Nom et Prénom	MA1	MA2	MA3	MA4	MA5	Red	RAT	MGC
Observations									
1	SOUIYAH Djamila	10,48	10,75	10,44	10,11	12,03	0	0	10,76
Accepté(e)									
2	AMEUR Aboubakr Essedik	—	—	—	—	—	—	—	—
Rejeté(e)									

Fait à Saida, le 05 Mai 2026

La commission pédagogique

Le Vice-doyen Dr. HALIMI Berrezoug <i>Signature</i> <i>Cachet</i>	Le chef de département Dr. BOUDKHIL Abdelhakim <i>Signature</i> <i>Cachet</i>	Le chef de département adjoint Dr. OUESSAI Asmaa <i>Signature</i> <i>Cachet</i>
--	--	--